

2 Allée Alan TURING CS40033 63178 AUBIERE Cedex

Tél: 04 73 28 99 99



Laboratoire d'étalonnage accrédité

Accréditation n° 2-6584

portée disponible sur www.cofrac.fr

Certificat d'Étalonnage n°LPL220927PIP008

Certificat délivré à : GENES DIFFUSION SAS

3595 ROUTE DE TOURNAI

59500 DOUAL

Equipement étalonné PIPETTE MONOCANAL MÉCANIQUE À DÉPLACEMENT D'AIR

Marque de la pipette Rainin Pipet-Lite XLS L-100

N° de série : C041231012 N° Identification : GDD-PIPE-018

Volume de la pipette : 10 - 100 μl

Type d'étalonnage : Étalonnage réalisé après maintenance

But de l'étalonnage : Le but de l'étalonnage est de déterminer les volumes délivrés pour des valeurs

de volume affichées sur l'appareil volumétrique à piston.

Méthode de mesure : Décontamination : Externe/Interne ⊠ Bactinyl

La méthode d'étalonnage correspond à la méthode gravimétrique selon la norme NF EN ISO 8655-6 sans changement de cône entre chaque pesée. Cette méthode est appliquée conformément à l'instruction interne MC2 n° I40_PC11.

Conditions de l'étalonnage : Avant étalonnage, l'équipement séjourne au moins 2 h à 20°C ±2°C.

L'environnement du laboratoire d'étalonnage est contrôlé en température, humidité et pression.

La conversion de la masse en volume est réalisée selon la formule de la norme ISO/TR 20461 (Formule 2 ISO8655-2).

Conditions prises en compte	Conditions de manipulation
Température Eau : 19,05°C	20°C±2°C
Pression: 968 hPa	
Humidité : 71,6 %HR	> 50%HR

Z= 1,00262

Nombre de pesées

effectuées

10 pesées

Résultats de l'étalonnage :

Date de l'étalonnage : 27/09/22 Opérateur de l'étalonnage : Lise PLAISANT

Balance utilisée pour l'étalonnage : Mettler Tolédo XPE26PC de résolution 0,001 mg n°ET435 Référence de la pointe utilisée pour l'étalonnage : **Pointe fournie par le Client**

Indication de la pipette (μΙ)	Volume délivré (μl)	Erreur systèmatique (E _j en μl)		Conformité justesse	Ecart type (s en μl)	Conformité Fidélité
10	9,979	Ejustesse	-0,021	CONFORME	s 0,09	CONFORME
		I _{étalonnage} (k=2)	0,23		EMT _{aléatoire} 0,3	CONFORME
		EMT _{systématique}	0,80			
50	49,913	Ejustesse	-0,087	CONFORME	s 0,09	CONFORME
		I _{étalonnage} (k=2)	0,23		EMT _{aléatoire} 0,3	CONTORIVIE
		EMT _{systématique}	0,80			
100	100,020	Ejustesse	0,020	CONFORME	s 0,10	CONFORME
		I _{étalonnage} (k=2)	0,24		EMT _{aléatoire} 0,3	CONTORIVIE
		EMT _{systématique}	0,80			

L'équipement est déclaré conforme si son erreur de justesse (en tenant compte de l'incertitude) est inférieure ou égale à l'erreur maximale tolérée (EMT) définie dans le tableau de résultat : |E_i| + létalonnage ≤ EMT_{systématique}

ET si l'écart type expérimental (s) est inférieur ou égale à l'erreur maximale tolérée (EMT) définie dans le tableau de résultat : s < EMT_{aléatoire}

Les EMT prises en compte ont été définie par : ISO 8655

Les incertitudes élargies mentionnées sont celles correspondant à l'incertitude-type composée multipliée par un facteur d'élargissement k=2, qui correspond, pour une répartition normale, à un niveau de fiabilité de 95%. Les incertitudes-types ont été calculées en tenant compte des différentes composantes d'incertitudes, étalon de référence, moyens d'étalonnage, conditions d'environnement, contribution de l'instrument étalonné, répétabilité, ...

La délivrance d'un certificat d'étalonnage portant le logotype COFRAC Etalonnage garantit le raccordement des résultats d'étalonnage au système international d'unité SI.

Date d'émission : 27/09/2022 L'Assistant(e) Métrologue, ANTHONY ESCARNOT

Ce certificat comprend 1 page.

FIN DU CERTIFICAT D'ETALONNAGE

LP 200 TRANSE